



www.ville-cauterets.fr



**MAIRIE DE
CAUTERETS**



MAIRIE DE
CAUTERETS

SOMMAIRE

p.4-5 100 jours d'actions : les engagements deviennent des réalisations

p.6-7 Les finances de la commune

p.8 La Cité en 3 actes

p.9 Une destination qui prépare son avenir

p.10 Prendre soin et valoriser notre territoire

p.11 Garder le lien

Cent jours après la confiance que vous nous avez accordée, l'ensemble de l'équipe municipale est pleinement mobilisé au service de Cauterets et de ses habitants.

Cette première étape a été consacrée à prendre la mesure de l'héritage reçu, à analyser les dossiers en cours, à rencontrer nos partenaires et à présenter notre projet afin d'en construire les financements. Ce travail de fond, parfois peu visible, est pourtant indispensable pour bâtir une action publique solide et préparer l'avenir de notre commune.

Afin de mener efficacement nos ambitions, nous avons structuré notre action autour de quatre pôles de travail. Cette organisation permet à chaque élu de s'investir pleinement dans ses délégations, d'approfondir les sujets et de faire avancer les projets avec méthode et efficacité. Les premières réflexions engagées dessinent déjà les contours du Cauterets de demain.

Nous avons également identifié plusieurs urgences nécessitant des interventions prioritaires. Ces contraintes, souvent héritées de situations anciennes, imposeront parfois d'adapter le calendrier de certaines réalisations. Elles ne remettent cependant pas en cause les engagements pris devant vous. Notre volonté demeure intacte : agir avec responsabilité, transparence et détermination.

Parallèlement aux projets structurants, nous avons engagé de nombreuses actions du quotidien destinées à améliorer concrètement le cadre de vie de chacun. Entretien des espaces publics, amélioration de certains équipements, résolution rapide des dysfonctionnements signalés, embellissement de différents secteurs du village : autant d'actions qui contribuent à rendre Cauterets plus agréable, plus accueillant et plus fonctionnel.

Nous avons également entrepris une réorganisation des services municipaux afin de renforcer leur efficacité et leur proximité. L'objectif est de mieux répondre aux attentes de la population tout en améliorant la disponibilité et la réactivité des services auprès des élus dans le suivi des dossiers et la conduite des projets.

Enfin, Cauterets a retrouvé une place reconnue au sein du territoire. Notre commune est de nouveau écoutée, respectée et force de proposition auprès de ses partenaires institutionnels. Cette dynamique retrouvée nous permet de défendre plus efficacement les intérêts de notre vallée et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour son développement.

Ces cent premiers jours ont permis de poser des bases solides, de définir une méthode de travail et de lancer une dynamique collective. Les défis sont nombreux, mais notre engagement est total. Avec sérieux, proximité et ambition, nous poursuivons chaque jour notre action pour construire le Cauterets de demain.



Clément Eulacia, Maire de Cauterets

Bilan des 100 jours

Directeur de la publication :
Clément Eulacia

Rédaction :
Mairie de Cauterets

Conception :

Cécile Henniquau
www.cecile-n-co.com

Crédits photo :
David Courriades
Thomas Aguilon

Impression :

BCR Imprimeur Conseil

Tirages : 2000 exemplaires
Dépôt légal : juillet 2026

100 jours d'actions : les engagements deviennent des réalisations

Il y a 100 jours,

nous prenions la responsabilité de conduire l'avenir de Cauterets.

Notre engagement était clair : agir rapidement, avec méthode, sérieux et transparence.

Aujourd'hui, les premiers résultats sont là.

Dès les premières semaines, nous avons engagé des **actions concrètes pour améliorer votre cadre de vie** :

- ✓ Suppression des tags et stickers qui dégradent notre village,
- ✓ Retour des fleurs dans les espaces publics,
- ✓ Création de la commission urbanisme,
- ✓ Marquage des passages piétons,
- ✓ Optimisation du stationnement,
- ✓ Rétablissement de la limitation à 30 km/h permettant de renforcer la sécurité.
- ✓ Les études relatives à la vidéoprotection se poursuivent également, conformément à nos engagements.

Pour préparer l'avenir, nous avons souhaité rencontrer individuellement l'ensemble des agents communaux.

Ces échanges permettront de mettre progressivement en place une nouvelle organisation des services, plus transversale, plus coordonnée et plus efficace, afin d'améliorer durablement le service rendu à la population, et de mener à bien tous nos engagements.

Nous avons aussi renoué **un dialogue de confiance avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels** : État, Parc national, ONF, Architecte des Bâtiments de France, Département, Région, CCPVG, Sous-Préfecture, DDT, CAUE, RTM, CSVSS ou encore acteurs locaux. Cette coopération est indispensable pour défendre les intérêts de Cauterets et faire avancer nos projets.

La **cohésion sociale** constitue également une priorité.

Nous avons rencontré les écoles, la crèche, les services jeunesse, les associations et les acteurs sociaux afin de construire une véritable dynamique collective. Cette concertation a permis d'engager le futur Projet Éducatif de Territoire, de préparer la création d'un guichet « Jeunesse, Culture et Sport », de moderniser les modalités de soutien aux associations et d'élargir l'aide au permis de conduire à tous les jeunes cauterétiens en contrepartie d'un engagement bénévole.

Notre feuille de route reste ambitieuse avec des **priorités clairement identifiées** :

- ▲ Sécurisation de Claventy-Concé
- ✚ Réaménagement du parvis de l'église
- ▲ Mise en sécurité de la gare
- ✚ Rénovation des écoles
- Réparation de la verrière de la piscine
- ✚ Restauration de notre église

Au niveau d'Espaces Cauterets :

- Remplacement du Grand Barbat
- Création d'une piste bleue à Touyarolle
- Zone piéton luge dédiée
- Renforcement de la zone Yéti avec 2 pistes vertes et tapis double bande.

Côté Office de Tourisme :

- Réintégration du service animations pour la destination Cauterets.

Les **grands projets** avancent également :

- Enfouissement des points de collecte des déchets,
- Réhabilitation du Relais du Lys,
- Nouveau réservoir d'eau potable à La Raillère,
- Réhabilitation des circulations (piéton et véhicule) sur la partie nord du village dont création d'un parking silo,
- Restauration du pont Clémenceau,
- Préparation de l'ouverture de la Maison des Saisonniers.

» Une **commission « Logement »** travaille d'ores et déjà à organiser la gestion de près de 80 logements communaux et à mieux accompagner les habitants dans leurs recherches.

Ces 100 premiers jours ne sont qu'une étape.

Ils témoignent de notre **volonté d'agir, d'écouter et de préparer l'avenir** avec détermination.

Beaucoup reste à accomplir, mais les bases sont désormais posées.

Avec l'ensemble des élus, des agents communaux, des associations et des habitants, nous poursuivrons notre engagement **au service d'un Cauterets plus dynamique, plus solidaire et plus attractif.**



Une **gouvernance structurée** pour Cauterets

Notre équipe s'organise autour d'une méthode simple : des responsabilités clairement définies pour agir efficacement. Le maire garantit le cap politique, tandis que quatre adjoints pilotent chacun un pôle stratégique : bien vivre, territoire d'exception, territoire d'avenir et territoire responsable et pérenne. Les élus, spécialisés par thématique, enrichissent cette dynamique collective.

Cette organisation favorise un travail de fond, cohérent et partagé, pour porter un projet ambitieux, crédible et résolument tourné vers l'intérêt général. Pour mieux connaître vos élus, rendez-vous sur : www.ville-cauterets.fr, rubrique : «votre Maire > Conseil Municipal».

Chaque année, la commune gère un budget qui permet de faire fonctionner les services du quotidien (écoles, voirie, espaces publics, personnel communal...) et de financer des projets d'investissement pour l'avenir.

1. LE FONCTIONNEMENT : des dépenses qui progressent plus vite que les recettes depuis 2022

La section de fonctionnement regroupe les recettes récurrentes de la commune (impôts locaux, dotations de l'État, produits des services...) et les dépenses nécessaires à la vie communale (personnel, entretien, énergie, fournitures...).

Sur l'ensemble de la période 2019-2025, les recettes de fonctionnement ont progressé de façon irrégulière, pour atteindre 9,09 M€ en 2025 après un pic à 9,24 M€ en 2024. Mais depuis 2022, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus rapidement que les recettes sur plusieurs exercices : +18,82% en 2023 et +12,69% en 2024, contre des hausses de recettes de seulement +0,84% puis +6,15% ces mêmes années. Ce phénomène, appelé « effet de ciseau », réduit progressivement la marge de manœuvre de la commune. Le repli des dépenses observé en 2025 (-7,07%) atténue la difficulté sans la résoudre durablement.

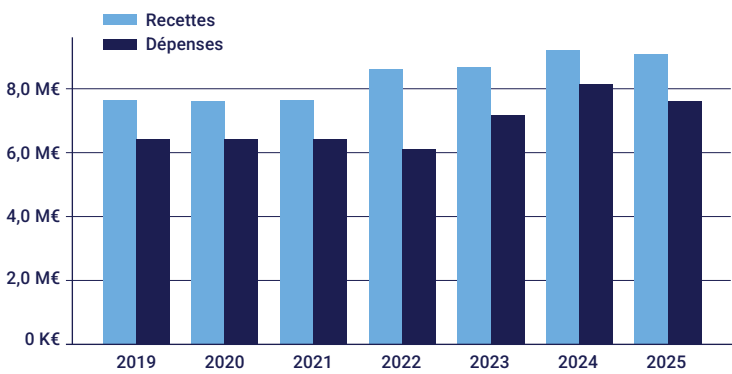
2. L'ÉPARGNE : une capacité à investir qui s'est nettement réduite

Ce qui reste une fois les dépenses courantes payées constitue l'épargne de la commune. C'est cette épargne qui permet de financer les investissements sans faire peser une charge excessive sur les années suivantes.

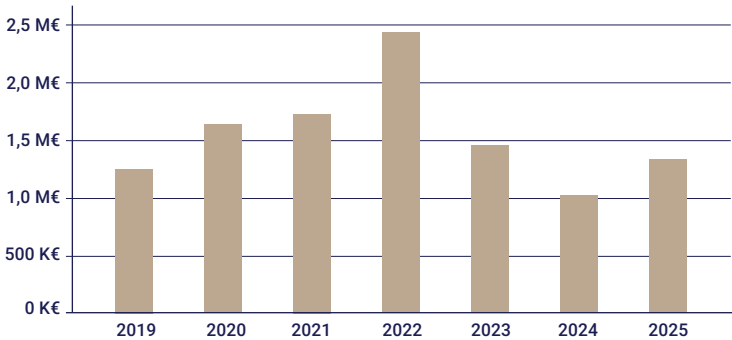
L'épargne brute est passée de 2,45 M€ en 2022 à 1,03 M€ en 2024, son plus bas niveau depuis 2015, avant de remonter à 1,35 M€ en 2025. Le taux d'épargne brute a suivi la même trajectoire : de 28,67% en 2022 à 11,18% en 2024, puis 15,12% en 2025, un niveau qui reste en deçà du seuil de vigilance généralement retenu (environ 15%) pour une commune de cette taille.

Cette synthèse présente, de façon transparente, les grands équilibres financiers de la commune sur la période 2019-2025, y compris les points de vigilance apparus depuis 2022.

CE QUE LA COMMUNE REÇOIT ET DÉPENSE CHAQUE ANNÉE :



L'ÉPARGNE DÉGAGÉE CHAQUE ANNÉE POUR FINANCER LES PROJETS :



Le signal le plus préoccupant concerne l'épargne nette (ce qui reste après remboursement du capital de la dette) : elle est tombée à 157 854 € en 2024, un plancher historique en dehors des années 2015-2016. La commune ne disposait alors quasiment plus de marge propre pour investir. Le rebond à 492 946 € en 2025 reste fragile et très inférieur aux niveaux de 2020-2022 (1,1 à 1,8 M€). Cela signifie que les futurs investissements (voirie, bâtiments, équipements, tourisme, logement, etc.) devront être réalisés avec une vigilance particulière sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la recherche de subventions, le recours à l'emprunt, et le maintien d'une épargne brute supérieure à 15%, idéalement autour de 20% ou davantage.

3. L'INVESTISSEMENT : un programme 2025 ambitieux, financé pour l'essentiel par l'emprunt

Les dépenses d'investissement financent les équipements durables de la commune : travaux sur les bâtiments publics, aménagements, achat de matériel... L'année 2025 marque un pic d'investissement, avec 5,54 M€ engagés (+168% par rapport à 2024), porté quasi exclusivement par le programme pluriannuel d'investissement.

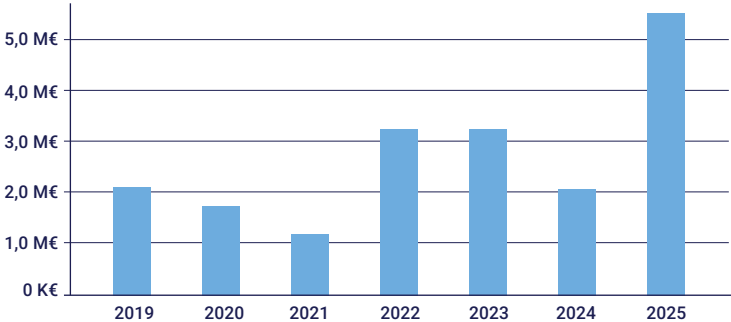
Ce programme a été financé par un nouvel emprunt de 1,5 M€, après deux exercices sans emprunt nouveau, et un prêt le 9 mars 2026 de 2,4 M€. Ce choix est cohérent avec la baisse de l'épargne nette décrite ci-dessus : la commune n'a plus la capacité d'autofinancer seule ses investissements et se tourne davantage vers l'emprunt, dans un contexte où sa capacité d'épargne vient de connaître son point bas récent.

Pour l'année 2026, la commune n'a une capacité d'investissement que de 300 K€ en dehors de investissements engagés. Nous avons orienté le budget fonctionnement 2026 afin de retrouver une capacité d'investissement proche de 1,5 M€ pour 2027.

4. LA DETTE : un ratio qui a franchi un seuil d'alerte en 2024

Le ratio de désendettement, qui indique le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette si la commune y consacrait toute son épargne, a suivi la trajectoire suivante : 2,4 ans en 2022, 5,3 ans en 2023, 6,6 ans en 2024, puis 4,4 ans en 2025. Le pic de 2024 est notable : au-delà de 5 à 6 ans, les prêteurs et les chambres régionales des comptes considèrent généralement qu'une vigilance accrue est nécessaire. Le repli observé en 2025 est bienvenu, mais il tient surtout à la remontée de l'épargne brute plutôt qu'à un désendettement réel : l'encours n'a baissé que de 857 000 € alors qu'un nouvel emprunt de 1,5 M€ a été souscrit la même année. De plus, le coût non maîtrisé de la maison des saisonniers va dégrader ce ratio sur 2026 notamment avec le prêt de 2.5 M€.

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LA COMMUNE :



5. Deux exercices consécutifs de résultat négatif : les réserves sont sollicitées

Le résultat de l'exercice est négatif en 2024 (-255 093 €) et surtout en 2025 (-2 051 321 €). Le fonds de roulement, qui avait atteint 5,91 M€ fin 2023, est retombé à 3,60 M€ fin 2025, soit une baisse de près de 39% en deux ans.

Ce recul signifie que la commune finance une part croissante de son fonctionnement et de son investissement en puisant dans ses réserves, plutôt que sur son épargne courante. Ce n'est pas alarmant dans l'absolu : le fonds de roulement reste positif et substantiel. Mais cette tendance ne peut pas se poursuivre au même rythme sans un redressement de l'épargne. Le ratio qui rapporte les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette aux recettes de fonctionnement a atteint 97,66% en 2024 : la commune consacrait alors la quasi-totalité de ses recettes courantes à ses charges obligatoires et à sa dette, avec une marge résiduelle de seulement 2,3%. Il est redescendu à 92,81% en 2025, un niveau qui reste élevé comparé aux années 2020-2022 (78% à 86%).

6. LA FISCALITÉ : des taux communaux inchangés depuis 2021

Les taux communaux sont stables depuis 2021 : 17,11% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 47,09% pour la taxe foncière sur le bâti, 90,07% pour la taxe foncière sur le non-bâti.

En résumé

La commune traverse une période de fragilité financière : l'effet de ciseau depuis 2022 a fortement réduit l'épargne, tombée à son plus bas niveau depuis 2015 en 2024, tandis que le ratio de désendettement franchissait un seuil d'alerte et que deux résultats annuels négatifs entamaient les réserves. Le léger redressement observé en 2025 reste fragile et bien en deçà des niveaux de 2020-2022. La vigilance sur les dépenses de fonctionnement et le niveau d'épargne demeurent indispensables pour les prochains exercices.



La cité en 3 actes

Maison des Saisonniers : bientôt une réalité



Fermé depuis de nombreuses années, l'ancien Hôtel de Londres poursuit sa transformation en Maison des Saisonniers. Les travaux avancent conformément au calendrier, avec une livraison prévue en novembre 2026 et une mise en exploitation dès décembre. En parallèle, la municipalité élabore un business plan garantissant un équilibre durable des finances publiques, tout en respectant la vocation du projet : offrir 26 logements meublés de qualité à des conditions préférentielles pour les travailleurs saisonniers.

L'atout pour Cauterets : faciliter le recrutement des saisonniers pour nos socio-professionnels et fidéliser ces forces vives sur notre territoire.



Opération Façades : préserver le patrimoine

La commune poursuit son engagement en faveur de la valorisation du patrimoine bâti grâce à l'Opération Façades. Ce dispositif accompagne financièrement les propriétaires dans la rénovation des façades visibles depuis l'espace public, contribuant à l'embellissement du village et à son attractivité. La municipalité y consacre 40 000 € chaque année et envisage de porter cette enveloppe à 50 000 € dès 2027 afin d'accompagner davantage de projets de qualité.

L'atout pour vous : la possibilité d'engager des travaux sur vos façades, le plaisir de déambuler dans un village où l'esthétique prime.



Une destination qui prépare son avenir

Espace Cauterets poursuit ses investissements pour améliorer l'accueil et la pratique du ski.

Dès la prochaine saison, une nouvelle piste bleue sera créée sur le secteur de Touyarolle, tandis qu'un tapis d'embarquement sera installé au Grand Barbat afin de faciliter l'accès au télésiège, notamment pour les familles et les débutants. Le téléski de la Source sera désormais intégré à l'offre commerciale débutant et les travaux de terrassement du secteur Gentiane seront achevés.

Au-delà de ces améliorations immédiates, plusieurs projets sont à l'étude pour les prochaines années. Le remplacement du télésiège du Grand Barbat par une télécabine moderne constitue une priorité afin d'améliorer le confort et la capacité de transport. Une zone piéton-luge dédiée est également envisagée pour diversifier les activités proposées aux non-skieurs. Le secteur Yéti sera renforcé avec la création de deux nouvelles pistes vertes et l'installation d'un tapis double bande destiné à l'apprentissage. Enfin, 11 cabines supplémentaires viendront compléter la télécabine du village afin de réduire les temps d'attente lors des périodes de forte fréquentation.

Cauterets Restauration engage également une évolution de son offre afin de mieux répondre aux attentes de la clientèle.

L'objectif est de gagner en efficacité tout en améliorant l'expérience client. Cette démarche s'accompagnera d'un réaménagement de la terrasse extérieure afin de proposer un espace plus confortable et plus attractif.



Afin de renforcer l'attractivité de Cauterets tout en améliorant l'expérience des visiteurs et des habitants, plusieurs projets structurants sont engagés sur l'ensemble de nos pôles touristiques.

Du côté de l'**Office de Tourisme**, une étape importante sera franchie au 1^{er} janvier avec la reprise de la compétence animation de la destination.

Cette évolution permettra de mieux coordonner promotion, accueil et événements afin de proposer une programmation plus cohérente et plus ambitieuse tout au long de l'année. En parallèle, un travail est engagé avec le CAUE pour imaginer la transformation du Casino en future Maison du Tourisme. Ce projet vise à créer un lieu moderne et fédérateur dédié à l'accueil des visiteurs, à l'information touristique et à la valorisation de notre territoire.

Au **Pont d'Espagne**, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés ce printemps afin d'améliorer la qualité d'accueil et la sécurité des visiteurs.

Les interventions ont notamment concerné les principaux itinéraires grand public, la piste bleue et le chemin du lac de Gaube. Ces aménagements permettent de préserver durablement un site naturel exceptionnel qui accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs.

Enfin, un architecte a été sollicité pour la réhabilitation de l'accueil du Puntas. L'objectif est de moderniser cet équipement stratégique afin d'offrir un meilleur niveau de service et un accueil à la hauteur de la renommée du Pont d'Espagne.

À travers ces investissements et ces projets, **Cauterets confirme sa volonté de préparer l'avenir**, d'améliorer continuellement la qualité de ses équipements et de renforcer son attractivité en toutes saisons.

Prendre soin et valoriser notre territoire



La collecte des déchets évolue



Faire évoluer nos habitudes est une nécessité pour préparer le Cauterets de demain. Dans une station classée de tourisme, la qualité de notre cadre de vie est une priorité. Nous déploierons progressivement 31 zones de collecte enterrées, regroupant le verre, le tri, le compost et les ordures ménagères. Les conteneurs actuels disparaîtront d'ici à 2028 : chacun devra rejoindre l'une de ces zones, qui ne sera plus forcément située devant son domicile. Ce changement demandera un temps d'adaptation. Nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous informer et vous accompagner à chaque étape de cette évolution essentielle pour notre commune.

L'Isard, un symbole qui nous rassemble



Il y a douze ans, à l'occasion des 50 ans de la station, l'Isard faisait son entrée dans l'identité graphique de Cauterets. Depuis, il est devenu un véritable signe de reconnaissance et d'attachement à notre territoire. On le retrouve sur les pare-chocs des voitures, le pont de l'école, les tenues des agents municipaux, les publications, à la station, à la piscine, à la patinoire, dans les commerces... Il est porté avec fierté par les Cauterésiens et tous ceux qui aiment notre village.

C'est tout naturellement que la Mairie a choisi d'intégrer l'Isard à sa communication et à sa charte graphique. Progressivement, cet emblème trouvera sa place sur l'ensemble de nos supports de communication. Ce choix traduit notre volonté d'affirmer une identité territoriale forte, fédératrice et facilement reconnaissable. Plus qu'un emblème, l'Isard est désormais le symbole de notre territoire.

Un été animé

Nous faisons le choix d'animer tout le village à travers plusieurs temps forts, mais aussi des rendez-vous plus intimes et réguliers.



- **Le dernier week-end de juin, le Trail des Balcons** a réuni plus de 2600 coureurs enthousiastes.
- **Du 6 au 8 juillet** s'est tenue une nouvelle édition du **festival de musiques traditionnelles Caoutares**.
- **Du 13 au 15 août, le festival de cirque Là-haut** réinvestit le village avec des numéros spectaculaires.
- **Tout au long de l'été, les mardis et jeudis, Peter Oz, magicien de close-up** fera plus d'un tour pour épater petits et grands.
- **Mais aussi en septembre, le FPIN et le trail du Cabalirros.**

De nombreuses autres animations sont proposées tout l'été et toute l'année par les services culture et animations, le cinéma Lino Ventura, la médiathèque, l'église, les bars et restaurants du village.

Retrouvez le tout en un flash, via le QR Code ci-contre ou sur le site : www.cauterets.com, rubrique « Agenda »



La parole à l'opposition

Depuis les élections municipales de mars 2026, notre groupe exerce son mandat avec sérieux, dans un esprit de dialogue et d'intérêt général. Si nous regrettons l'absence de représentation dans certaines instances municipales, nous participons pleinement aux travaux du conseil dans un climat respectueux, et constructif. Nous examinerons chaque dossier avec vigilance, soutiendrons les projets utiles à Cauterets et proposerons des améliorations lorsque cela sera nécessaire, avec une priorité constante : agir au service de la commune et de tous ses habitants.

Eric Lestable – Henri Arbeille

Garder le lien

Les équipes ont mis en place une stratégie de communication pour renforcer le lien avec vous.

Aujourd'hui 3 dispositifs sont en place :

Le site internet de la Mairie - www.ville-cauterets.fr

Vous y retrouvez des informations de fond et des temps forts dans la rubrique « Actualités » dès la page d'accueil. Vous pouvez également y consulter des données pratiques : démarches à suivre pour déclarer des travaux, cadastre, réglementations diverses.

L'application mobile Panneau Pocket

À télécharger sur votre téléphone, gratuite, elle ne nécessite pas d'inscription, ni de création de compte. Vous y retrouvez toutes les informations pratiques et les actus en temps réel. Modification de stationnement, arrêté particulier, alertes, infos diverses...

La page Facebook « Commune de Cauterets »

Sur cette page se trouvent les informations liées à deux thématiques : la vie de village - la vie municipale. Mais aussi actualités, bilans du mois, retour sur des événements, lien pour suivre le conseil municipal en visio...

PROCHAINEMENT



La Gazette
Cauterésienne



Nous mettrons en place une newsletter régulière. Elle nous permettra de vous parler plus fréquemment des sujets structurants pour notre commune. Pour recevoir la Gazette, vous pouvez flasher le QR Code ci-dessus et remplir le formulaire ou vous rendre à la Mairie. La première Gazette est prévue pour la fin de l'année !
Rendez-vous dans votre boîte mail.

100 JOURS pour
donner
l'élan

Pour contacter
votre Mairie,
un seul numéro :

05 62 92 50 34
accueil@ville-cauterets.fr

Accueil ouvert du lundi
au vendredi de 9h à 17h,
le samedi du 9h à 12h.

Police municipale présente
en saison tous les jours
de 8h30 à 18h30.

3 place Georges Clemenceau
65110 CAUTERETS





100
JOURS
pour
donner
l'élan

www.ville-cauterets.fr



 Commune de Cauterets

MAIRIE DE
CAUTERETS